



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Régionale Sprint (Championnat de Côte d'Or)

14 mai 2023

Corcelles les Monts (10km au S/O de Dijon)



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : COMITE DE CÔTE D'OR DE COURSE D'ORIENTATION

Directeur de course : Daniel PAPILLON

Délégué : Denis GENEVES

Arbitre : Denis GENEVES

Contrôleur des circuits : Christian COLOMBET

Traceur : Daniel PAPILLON

GEC : Denis PERDRIZET

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Corcelles les Monts

Relevés : 2021 (ISSprOM 2019)

Cartographe : Jean Charles LALEVEE

Échelle : 1/4000

Équidistance : 5 m

Type de terrain : ¼ urbain, ¾ forêt



ACCÈS

Fléchage, rond-point de Corcelles

GPS/ 47.295563, 4.945966

Distance parking-accueil : 0 à 200 m

Distance accueil-départ : 100 m

Distance arrivée-accueil : 100 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 14h00

Départ : de 14h30 à 15h30 – SI Air inactif

Fermeture des circuits : sur consignes de course et au départ

Horaires de départ affectés à l'avance



CIRCUITS Suivant règlement régional LBFCO

5 circuits de compétition (2 orange, 2 jaune et vert/bleu)

1 circuit initiation (vert/bleu)



RÉSULTATS

Résultats sur place

ou après la course : <http://www.lbco.info/>



CONTACT

dpapillon@orange.fr tél : 06 87 77 55 41

GEC : denis.perdrizet@orange.fr tél : 03 80 49 78 10

TARIFS

Licenciés (FFCO, UNSS, UGSEL) : 8€ pour 18 ans et moins, 9 € pour 19 ans et plus.

Non-licenciés : Pass Découverte (jusqu'à Jaune) : +3 €, Pass Compétition : +5 €, Pass Loisir santé non chronométré (circuit initiation) : +0 €

Location de puce : prêt de puce contre caution.



INSCRIPTIONS

En ligne jusqu'au 08 mai 2023 <http://licences.ffcoorientation.fr/inscriptions/>

Règlement à l'ordre de CDCO 21

!/ Pour être chronométrés, les non licenciés doivent désormais signer (à l'accueil) un document attestant, pour les majeurs, qu'ils ont bien pris connaissance des « 10 règles d'or édictées par les cardiologues du sport » et complété le questionnaire de santé, et pour les mineurs, qu'ils ont complété le questionnaire de santé ou fourni un certificat médical de moins de 6 mois.

